

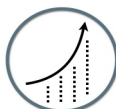


toute notre expertise à votre service

INTEGRER DES CLAUSES TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES CONTRATS / NOUVEAU 7 heures



à distance



/10 (avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, Directrice/directeur artistique d'une structure de spectacle vivant. Intermittent du spectacle. Toute personne chargé/e de la gestion des contrats.

PRE-REQUIS

Etre en charge de la négociation et rédaction des contrats de droit privé ou de leur contrôle.

OBJECTIFS

- S'approprier les enjeux juridiques et stratégiques de la transition écologique et sociale (TES)
- Connaître les obligations réglementaires en matière de transition
- Identifier les différents types de clauses et leur niveau d'engagement
- Rédiger des clauses adaptées dans ses contrats
- Etre attentif à la gestion du risque
- Mettre en oeuvre une stratégie contractuelle RSE

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 02/12/2025

1ère demi-journée

Contexte et enjeux

- la transition écologique dans le secteur culturel
- les enjeux stratégiques de la contractualisation
- les impacts environnementaux : mobilité, énergie, déchets, restauration

Panorama législatif

- évolution du cadre normatif : *soft law* vs *hard law* - directive européenne - loi sapin II
- obligations réglementaires pour le secteur : loi AGECE - Biodéchets - REP - décret tertiaire - plan mobilités - emballages
- devoir de vigilance : cartographie des risques ESG - prévention et reporting

Le contrat comme outil de transformation

- force contraignante vs engagements incitatifs
- rôle du préambule
- niveaux d'engagement : obligatoire, facile, engagé

- les différents acteurs et leurs rôles : le client, le prestataire, le producteur, l'organisateur
- la rédaction des clauses : mobilité et transport - énergie et déchets - restauration - scénographie et achats
- stratégie de mise en oeuvre

2ème demi-journée : application pratique

Recenser les contrats et les parties prenantes et en fonction de la répartition par typologie de TES (déplacement, scénographie, énergie...) identifier précisément les contrats (cession,...) sur lesquels des clauses spécifiques peuvent être intégrées.



Mis à jour 02/12/2025

Copyright CAGEC©